



9 mars 2019

Communiqué de Français du monde-adfe

Le conseil d'administration de Français du monde-adfe, réuni le 9 mars 2019, rappelle avec la plus grande fermeté qu'il s'oppose à la rétribution de services administratifs proposés par nos sections.

Nous refusons l'utilisation du nom et de l'image de notre association à des fins mercantiles. Nous rappelons qu'en tant qu'association reconnue d'utilité publique, nous ne pouvons en aucun cas accepter ce type de pratiques contraires à la déontologie et à nos valeurs.